

Biais narratif de l'histoire, en Charybde - Torture des patients en hôpitaux psychiatriques, en Scylla

# « Vivre ensemble » : ni Charybde ni Scylla

Je dénonce le mépris des droits de l'homme, de la science, et de l'EMDR, méthode américaine de soin au psychique à la fois plus efficaces, plus respectueuses de l'humain, et moins coûteuses que le médicament — dont l'emploi devrait être limité à concurrence du ratio 5-50 de la courbe de Pareto.

## I. Exposé des faits

Le code rigide de la santé publique, qui envisage les « troubles mentaux » comme une maladie, sans prendre en compte les notions de choc traumatique et de stress post-traumatique, soumet les victimes de chocs traumatiques à des injections qu'on n'oserait pas faire subir aux pires criminels.

### 1.1. Mon opinion est la suivante

Le peuple français est victime des trafics d'influence d'un establishment corrompu infiltré dans ses ministères et dressé contre la démocratie, quelle qu'en soit la forme.

Cet asservissement est proportionnel à notre adhésion au biais narratif de l'histoire dont il faudrait s'affranchir, et par lequel nous devenons oppresseurs autant qu'opprimés.

L'appareil répressif de cet establishment est la « dérive accablante » d'un système psychiatrique nourri par une collusion en bande organisée contre le droit, dans les services publics.

### 1.2. Collusion en bande organisée contre le droit dans les services publics

Non-assistance aux victimes de chocs traumatiques, dirigées vers les urgences psychiatriques

Détournement de la question des soins aux victimes par la question de la gratuité des soins

Détournement de la question du système de santé public par la question des handicapés

### 1.3. Associations concernées

L'association française des victimes de terrorisme (AFVT)

L'association CRPA

## II. Faire cesser la torture des victimes de chocs traumatiques

Trois ans après les attentats de 2015, les services publics mentionnent enfin la notion de choc traumatique dans certaines publications périphériques au domaine de la santé publique, dont le code rigide soumet les victimes à des injections qu'on n'oserait pas faire subir aux pires criminels.

De puissants neuroleptiques et antipsychotiques, continuent à être injectés même lorsque les troubles post-traumatiques ont disparu, ce qui constitue à la fois une violation du droit à la vie, à la liberté, à un procès équitable, et à la charte du patient.

Le levier de cette torture infligée aux victimes de stress post-traumatique est la dissimulation de cette notion dans le code de la santé publique de la république française, qui continue à piquer les patients au mépris de méthodes américaines de soin au psychique, à la fois plus efficaces, plus respectueuses de l'humain, et moins coûteuses que le médicament !

### 2.1. Pour preuve de cette dérive

Pour preuve de cette grave dérive, l'objectif d'une étude d'impact des attentats, publiée le 13/11/2018, est biaisé au profit des préjugés idéologiques et des trafics, de Charybde, avec le complot idéologique, en Scylla, au trafic médico-juridique de médicaments imposés aux victimes au mépris du droit, de la santé, et de la science.

L'objectif de l'évaluation se limite à l'impact psychotraumatique des attentats sur « la population civile et les intervenants impliqués dans la prise en charge des victimes »<sup>1</sup>, alors qu'une étude équitable devrait mentionner également le personnel judiciaire aussi.

<sup>1</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Attentats-de-2015-en-France-mesurer-leur-impact-en-sante-publique-pour-mieux-preparer-la-reponse>